

Moins de nuisances sonores le long de l'A31 : la Région Grand Est et la Ville de Champigneulle unies pour améliorer le quotidien des habitants

Engagées en faveur d'un territoire plus apaisé, la Région Grand Est et la Ville de Champigneulle annoncent conjointement le lancement d'un projet visant à réduire les nuisances liées à la circulation sur l'A31, grâce à la pose de protections acoustiques. L'objectif est clair : redonner un peu de tranquillité à des quartiers fortement impactés par la circulation.

Financée à parts égales par la Région et l'État pour un total de 8 millions d'euros, cette opération est inscrite dans le volet Mobilités 2023-2027 du Contrat de Plan État-Région.

Le projet résulte d'une démarche collective construite avec les habitants, les élus locaux et les services de l'État. Grâce aux études acoustiques menées ces dernières années, la situation des habitations concernées a pu être clairement identifiée, et une réponse technique adaptée a été élaborée.

« En reprenant la responsabilité de l'A31, notre volonté est claire : aboutir rapidement à des améliorations significatives, aussi bien pour les usagers que pour les habitants. Ici, à Champigneulle, c'est un travail d'équipe et un engagement commun qui prend forme. Avec la Région, les choses changent ! », s'est exprimé **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est.

« Aujourd'hui, nous passons des paroles aux actes, afin de répondre à un enjeu important de santé publique. Après plus de quarante ans d'attente et de déconvenues pour la commune et ses habitants, cette annonce est l'aboutissement du travail que nous avons mené étroitement ces dernières années avec l'Etat et la Région, dont nous saluons l'engagement fort à nos côtés », précise **Valentin Dethou**, Maire de la Ville de Champigneulle.

Le programme prévoit la construction de deux écrans acoustiques de part et d'autre de l'autoroute A31, entre la rue Voltaire et la rue Philippe Martin, le long des rues Daudet et Chopin, ainsi que des travaux d'isolation acoustique des façades des bâtiments d'habitation les plus touchés.

Les études de conception menées par les services de l'Etat depuis 2022, complétées en 2024 par une analyse sur la collecte et le traitement de l'eau, permettront à la Région de valider prochainement le projet définitif, en étroite collaboration avec la Ville de Champigneulle.

Depuis la reprise en gestion d'une partie du Réseau Routier National par la Région Grand Est, cette dernière accélère les opérations essentielles à la qualité de vie, en étroite coopération avec les territoires. L'intervention à Champigneulle en est une parfaite illustration : elle témoigne d'une approche attentive, réactive et pragmatique face aux préoccupations de la commune et de ses habitants.

Sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL Grand Est pour le compte de la Région, les prochaines étapes du projet sont les suivantes :

- **2026** : validation finale du projet et réunion publique de présentation,
- **2028** : début des travaux de construction de l'écran sur le versant Ouest,
- **2029** : construction de l'écran sur le versant Est,
- **2030** : fin du chantier.

Contacts presse

Région Grand Est
Julie Saucède
Julie.saucede@grandest.fr
+33 (0)6 74 08 42 30

DREAL Grand Est
communication.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Ville de Champigneulle
Colin Pezzani
c.pezzani@mairie-champigneulle.fr
+33 (0)6 51 89 84 63

